

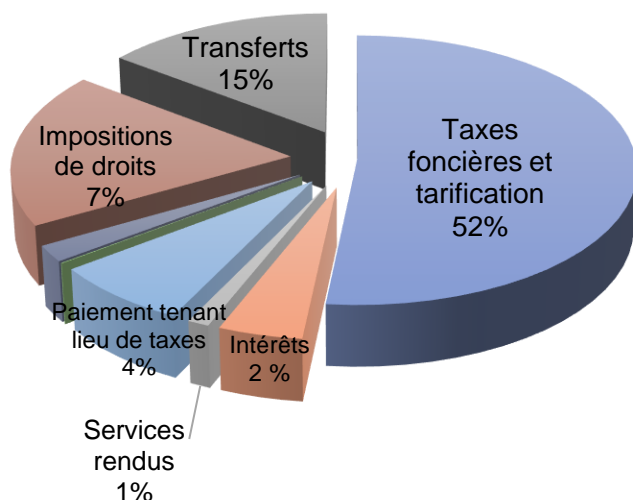


# Budget 2024

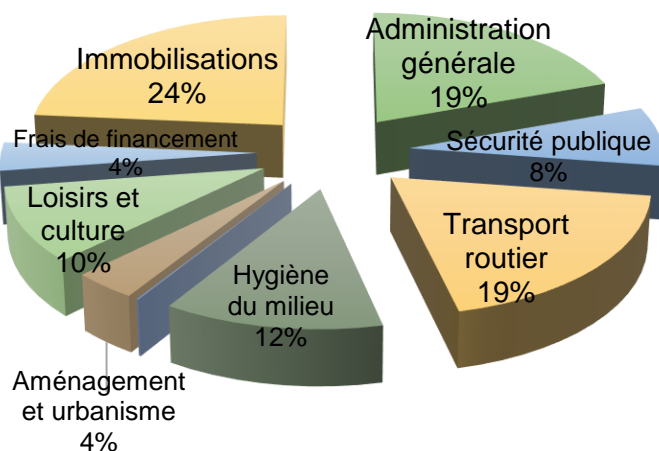
**BUDGET 2023    BUDGET 2024    ÉCARTS \$**

<b>REVENUS</b>			
Taxes	1 689 220 \$	1 739 624 \$	50 404 \$
Paiements	121 049 \$	149 007 \$	27 958 \$
Services rendus	31 110 \$	38 365 \$	7 255 \$
Droits	221 485 \$	250 290 \$	28 805 \$
Amendes	2 000 \$	2 000 \$	- \$
Intérêts	12 900 \$	65 800 \$	52 900 \$
Autres revenus	553 241 \$	628 433 \$	75 192 \$
Transferts	331 055 \$	492 463 \$	161 408 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>2 962 060 \$</b>	<b>3 365 982 \$</b>	<b>403 922 \$</b>
<b>CHARGES</b>			
Administration générale	582 825 \$	621 119 \$	38 294 \$
Sécurité publique	259 244 \$	246 146 \$	(13 098) \$
Transport	613 749 \$	606 709 \$	(7 040) \$
Hygiène du milieu	410 634 \$	399 763 \$	(10 871) \$
Santé et bien-être	12 800 \$	4 000 \$	(8 800) \$
Aménagement, urbanisme et développement	114 828 \$	117 252 \$	2 424 \$
Loisirs et culture	307 575 \$	315 047 \$	7 472 \$
Frais de financement	92 833 \$	117 008 \$	24 175 \$
<b>Total des charges</b>	<b>2 394 488 \$</b>	<b>2 427 043 \$</b>	<b>32 555 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>567 572 \$</b>	<b>938 939 \$</b>	<b>371 367 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations	407 872 \$	750 439 \$	342 567 \$
Remboursement de la dette à long terme	332 700 \$	463 500 \$	130 800 \$
Affectation aux activités d'investissement	(175 000) \$	(277 000) \$	(102 000) \$
Excédent de fonct., réserves, fonds, affecté	2 000 \$	2 000 \$	0 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	

Répartition des Revenus



Répartition des dépenses



# Tableau des taux de taxes et de la tarification

	2023	2024
<b>TAUX DE TAXATION (/100\$ ÉVALUATION)</b>		
Taxes foncières	0,4945 \$	<b>0,5045 \$</b>
Tarif SQ	0,07832 \$	<b>0,08063 \$</b>
Centre aquatique	0,01670 \$	<b>0,01831 \$</b>
Taxe Voirie (règlement 408-2018)	0,01872 \$	<b>0,01882 \$</b>
Taxe Voirie (règlement 424-2021)	0,05051 \$	<b>0,04991 \$</b>
Immeubles non résidentiels	1,5500 \$	<b>1,5810 \$</b>
<b>TARIFICATION</b>		
Déchet domestique - résidentielle	136,53 \$	<b>139,32 \$</b>
Déchet domestique - commerciale	209,22 \$	<b>210,27 \$</b>
Déchet domestique - Spéciales	819,45 \$	<b>823,55 \$</b>
Aqueduc-résidentielle	147,78 \$	<b>159,60 \$</b>
Aqueduc-commercial	186,38 \$	<b>230,27 \$</b>
Aqueduc-spéciale	234,62 \$	<b>283,89 \$</b>
Égout sanitaire	224,73 \$	<b>210,68 \$</b>
Matières recyclables (PGMR)	82,37 \$	<b>95,97 \$</b>

## LIMITATION DE LA HAUSSE MOYENNE DES COMPTES DE TAXES À 2,1 %!

La Municipalité a dévoilé le 4 décembre dernier son budget pour l'année 2024, mettant en avant son engagement envers la stabilité financière et la responsabilité fiscale. Une particularité marquante de ce budget réside dans la limitation de l'augmentation, maintenue en deçà de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), témoignant ainsi de la volonté du conseil municipal, de maîtriser les coûts tout en préservant la prestation de services de qualité à la communauté.

En effet, l'élément particulièrement marquant de ce budget réside dans sa volonté de contenir l'augmentation moyenne des taxes à un modeste 2,1%, une mesure d'autant plus significative dans le contexte économique difficile que nous traversons actuellement. Cette mesure vise à alléger le fardeau financier sur les résidents tout en garantissant la poursuite des services essentiels et des projets d'investissement.

Le budget 2024 reflète une gestion fiscale prudente, mettant une fois de plus l'accent sur l'obtention de subventions significatives destinées à soutenir les multiples réalisations. À cet égard, la municipalité envisage des aides financières s'élevant à près de 1,6 million de dollars pour un montant total de dépenses d'environ 2,2 millions de dollars. Le principal projet en 2024 consistera à poursuivre la rénovation de l'hôtel de ville, garantissant ainsi sa conformité aux normes en matière de mesures d'urgence municipale et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Uniquement pour ce projet, la Municipalité est éligible à une aide financière du gouvernement provincial, représentant 70% des coûts estimés jusqu'à présent à 2 millions de dollars. De plus, le gouvernement fédéral contribue pour un financement supplémentaire de 100 000 dollars pour l'installation d'une plateforme élévatrice.

Par ailleurs, le conseil municipal aspire à renforcer davantage les activités de loisirs et le bien-être de ses citoyens, en mettant l'accent dans le contexte économique actuel, sur des initiatives locales, notamment le jardin bienveillant, qui encouragent une vie saine, active et de partage au sein de la population. Conséquemment, la Municipalité compte sur la participation citoyenne qui demeure aussi essentielle pour répondre aux nouveaux besoins et aux aspirations de la communauté.

D'autre part, la réduction de certaines charges découle principalement de la diminution de certaines quotes-parts, particulièrement celles provenant de la MRC de la Côte-de-Beaupré en raison de l'augmentation des valeurs foncières dans certaines municipalités voisines. En ce qui concerne les frais issus des diverses ententes avec la Ville de Beaupré, en 2024, Saint-Joachim doit contribuer à la modernisation des acquisitions, notamment pour l'usine d'épuration des eaux usées, par le changement de pressoirs, et pour les services de déneigement, par l'acquisition d'un nouveau camion. Pour ce qui est du centre aquatique et son augmentation de coûts, la Municipalité espère vivement que toutes les municipalités avoisinantes adhéreront à l'entente, permettant ainsi une diminution annuelle des coûts d'exploitation estimés à plus de 700 000 \$.

Enfin, fort des résultats financiers des années précédentes, le conseil municipal souhaite allouer 122 000 \$ au remboursement en capital de l'emprunt lié aux travaux effectués à l'usine d'approvisionnement en eau potable de la rue Fortin. Dans le but d'éviter de contracter de nouvelles dettes, un montant total de 277 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement sera affecté à ce budget.

# Plan triennal 2024/2025/2026

Saint-Joachim accorde toujours, et ce d'autant plus dans le contexte économique actuel, une importance particulière à la recherche de financement et de subventions. Cette démarche vise à acquérir un maximum de ressources financières chaque année, car sans elles, la Municipalité ne pourrait concrétiser de nombreux projets bénéfiques pour ses citoyens.

ADMINISTRATION	2024	2025	2026
Achat d'ordinateur	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
électroménagers pour l'hôtel de ville (lave-vaisselle, frigo)	15 000 \$		
Filières pour archives	1 800 \$		
Rénovation hôtel de Ville - grande salle / accès personnes mobilité réduite	2 000 000 \$		

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Appareils respiratoires pour pompiers (Entente Beaupré -17%)		53 000 \$	
6 Habits de combats de pompiers (Entente Beaupré -17%)	3 060 \$	3 740 \$	1 564 \$
15 Casques et bottes de pompiers (Entente Beaupré -17%)		4 000 \$	1 564 \$
unité de décontamination et boyaux (Entente Beaupré -17%)		2 000 \$	595 \$
Équipements incendie (Entente Beaupré -17%) - boyaux-habits-bottes, etc.		65 000 \$	3 723 \$
Camion échelle (Entente Beaupré -17%)		403 920 \$	
Camion désincarcération (Entente Beaupré -17%)		73 440 \$	

## TRANSPORT

Réfection de la chaussée de la rue de la Miche ± 118 m	30 000 \$		
Camion de déneigement 10 roues (selon l'entente avec Ville de Beaupré)	66 000 \$		
Camion de déneigement 6 roues (selon l'entente avec Ville de Beaupré)		52 000 \$	
Remplacement du Sylverado 2011 (±100 000 km)			55 000 \$
Réfection chaussée 450 mètres - bas des vieilles côtes avenue Royale et créer un fossé à l'est de 300 mètres		250 000 \$	
Réfection chemin Ave. Royale (Rte des Carrière) - aqueduc et chaussée - 130m (4" fonte)		300 000 \$	
Réfection Cap-Tourmente (de la rte des Carrière au Trait-Carré) chaussée uniquement -380 m		150 000 \$	
Réfection rue Fortin (400m) et rue du Moulin (100m) - aqueduc (fonte 4") et chaussée - 450m			600 000 \$
Réfection rue Valère (300m) - aqueduc (fonte 4") / chaussée et pluviale - 450m			450 000 \$
Radar Pédagogique - Rue de l'Église	6 000 \$		
Entrepôt froid au garage	10 000 \$		

## HYGIÈNE DU MILIEU

Nouveau P-2		150 000 \$	
Usine des Eaux usée (Entente Beaupré - 7.35%) - Pressoirs-équipements	53 872 \$	6 747 \$	6 152 \$

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUN AUTAIRE

Aménager un parc avec modules de jeux - Secteur Bellevue	20 000 \$		
Enseigne municipale sur la route 138	35 000 \$		
Enseigne municipale garage municipal		10 000 \$	
Réfection du revêtement du centre des loisirs			15 000 \$
Réaménagement du pump-Track		15 000 \$	
Tapis intérieur pétanque		1 000 \$	
Matériel audio-visuel (projection de films)	5 000 \$		
Tables rondes pour CDL (6)	1 600 \$		
chaise de sauvetage et tremplin piscine municipale	6 000 \$		
Équipements - Piscine intermun. (Entente Beaupré -9%), génératrice, etc.	12 142 \$		
Jeux de Pickelball (surface irrégulière)			6 000 \$
Nouveau plongeur piscine extérieure	5 000 \$		
Nouveau module - parc municipal			15 000 \$
Génératrice - Centre aquatique de Beaupré	12 142 \$		

<b>TOTAL</b>	<b>2 272 474 \$</b>	<b>882 747 \$</b>	<b>1 126 152 \$</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------